



Commission des Compétitions Jeunes et Seniors SAISON 2023/2024

PROCÈS-VERBAL N°31

Réunion du : **mardi 09 janvier 2024**

*Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de **7 jours** à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de **2 jours** pour les Coupes Nationales et de **3 jours** pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F..*

INFORMATIONS – RENCONTRES NON JOUEES

La Commission informe les clubs que les rencontres non jouées et/ou reportées le week-end des 13/14 janvier 2024 en raison des conditions climatiques ou pour un autre motif seront reportées automatiquement au week-end des 27/28 janvier 2024 si le calendrier des 2 équipes concernées le permet.

COUPES DE PARIS CREDIT MUTUEL I.D.F. – saison 2023/2024

Appel à Candidature

Chaque fin de saison est marquée par les finales des Coupes de PARIS CREDIT MUTUEL I.D.F. des différentes compétitions régionales.

L'organisation de ces manifestations s'effectue en pleine collaboration entre la Ligue, le club et la Mairie d'accueil.

Les clubs souhaitant accueillir ces évènements sont invités à faire acte de candidature auprès de la Ligue. Les candidatures sont à adresser au Secrétaire Général.

Nous vous communiquons ci-dessous le planning des finales :

Catégories	Nb de finales	Nb terrains nécessaires	Dates
SENIORS	1	1	Le mercredi 17 avril 2024 en soirée
FEMININES (U15F - U18F) JEUNES (U14-U15-U16-U17-U18-U20)	8	3	Samedi 08 juin 2024 et Dimanche 09 juin 2024
CDM / ANCIENS	2	2	Dimanche 16 juin 2024

COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF - SENIORS

1/8EMES DE FINALE

27635053 MANTOIS 78 FC 1 / LES ULIS CO du 10/01/2023

Demande de changement de terrain du FC MANTOIS 78.

Cette rencontre aura lieu au stade Jean Paul DAVID 2 à Mantes la Jolie.

Accord de la Commission.

1/4 ET 1/2 FINALES

Le tirage au sort des 1/4 et 1/2 finales a été fait le mardi 09 janvier 2024 et retransmis en visio conférence en présence de MM. Jamel Sandjak, Président de la L.P.I.F.F., Ahmed Bouajaj, Secrétaire Général de la L.P.I.F.F., Philippe COLLOT, Président du District de la Seine et Marne, Philippe SURMON, Président du District Parisien, Jean-Pierre Meurillon, Président du District des Yvelines, Claude DEVILLE CAVELLIN, Président du District de l'Essonne, François Charasse, Président du District des Hauts de Seine et Denis Turck, Président du Val de Marne.

Les rencontres des 1/4 de finale se dérouleront le week-end des 27 / 28 JANVIER 2024 (le jour et l'horaire du club recevant en championnat), sur le terrain du club premier nommé, sous réserve de match de championnat en retard à cette date.

Date butoir : le mercredi 31 janvier 2024 à 20h00 en cas de match de championnat en retard à jouer le week-end des 27 et 28 janvier 2024.

Match n°1 – MANTOIS 78 FC ou ULIS CO / FLEURY 91 FC 2

Match n°2 – IGNY AFC ou MORANGIS CHILLY FC / ST BRICE FC ou VILLEJUIF US

Match n°3 – LUSITANOS ST MAUR 2 / HOUILLES AC

Match n°4 – RED STAR FC 2 / CONFLANS FC

Les rencontres des 1/2 finales se dérouleront le week-end des 24 / 25 FEVRIER 2024 (le jour et l'horaire du club recevant en championnat), sur le terrain du club premier nommé.

Match n°1 - Vainqueur match n°1 / Vainqueur match n°4

Match n°2 - Vainqueur match n°3 / Vainqueur match n°2

ARBITRAGE :

Pour ces rencontres il sera désigné TROIS (3) ARBITRES, à la charge du club recevant.

SENIORS – CHAMPIONNAT

25874291 CRETEIL LUSITANOS US 2 / LES ULIS CO 1 du 20/01/2024 (R1/B)

La Commission,

Demande au club de l'US CRETEIL LUSITANOS de lui communiquer pour cette rencontre, le nom du terrain de repli neutre situé en dehors de la ville de CRETEIL, accompagné de l'attestation de mise à disposition du propriétaire, information à transmettre au plus tard pour le vendredi 19 janvier 2024 à 12h00.

Le club devra fournir un terrain de repli neutre situé en dehors de la ville de CRETEIL, accompagné de l'attestation de mise à disposition du propriétaire des installations pour les rencontres ci-dessous :

25874303 CRETEIL LUSITANOS US 2 / VERSAILLES 78 FC 2 du 10/02/2024

25874343 CRETEIL LUSITANOS US 2 / SENART MOISSY 1 du 09/03/2024

25874316 CRETEIL LUSITANOS US 2 / VILLEJUIF US 1 du 16/03/2024

25874317 CRETEIL LUSITANOS US 2 / NANTERRE ES 1 du 23/03/2024

26658653 CERGY PONTOISE FC 1 / PARIS 13 ATLETICO 2 du 13/01/2024 (R1/A)

Demande du FC CERGY PONTOISE pour jouer le dimanche 14 janvier 2024 à 14h30 ou inversion de la rencontre, en raison d'un problème d'éclairage.

La rencontre est fixée le dimanche 14 janvier 2024 à 14h30, sur le stade Salif Keita à CERGY.

25874269 ESPERANCE AULNAYSIENNE 1 / NANTERRE ES 1 du 13/01/2024 (R1/B)

Courriel de la Direction des Sports d'AULNAY SOUS BOIS indiquant un problème d'éclairage du terrain synthétique de la Rose des Vents et précisant que son fonctionnement n'est pas garanti jusqu'au 23 février prochain.

Demande de changement d'horaire de l'ESPERANCE AULAYSIENNE pour jouer à 15h00, en raison d'une panne de projecteurs.

La Commission fixe cette rencontre à 15h00.

25874270 BLANC MESNIL SF 1 / CRETEIL LUSITANOS US 2 du 13/01/2024 (R1/B)

La Commission,

Pris connaissance de la demande de changement de terrain du club de BLANC MESNIL SF, en raison des conditions climatiques,

Vu l'avis de la C.R.T.I.S.,

Vu les dispositions de l'article 39 du R.S.G. de la L.P.I.F.F.,

Par ces motifs

Autorise le déroulement de cette rencontre sur le complexe Sportif Paul Eluard 1 au BLANC MESNIL.

Par ailleurs, demande au club de prendre toutes les dispositions pour assurer la sécurité des joueurs et des officiels, avant, pendant et après le match.

25921607 US IVRY FOOTBALL 2 / TREMBLAY FC 1 du 14/01/2024 (R2/B)

Demande de report du match de l'US IVRY FOOTBALL en raison de l'occupation du stade des Lilas par un match de Coupe Gambardella et de l'impraticabilité du stade de Clerville (pelouse), avec accord de TREMBLAY FC.

La Commission demande au club de l'US IVRY FOOTBALL un document officiel de la Mairie indiquant la fermeture du stade de Clerville à IVRY.

Elle demande au FC TREMBLAY la possibilité de recevoir ce match sur ses installations, information à communiquer au plus tard le vendredi 12 janvier 2024 à 12h00.

25922202 VIRY CHATILLON ES 1 / GRIGNY US 1 du 21/01/2024 (R2/A)

Demande de l'ES VIRY CHATILLON pour jouer à 14h30, sur le terrain n°2 du stade Henri Longuet à VIRY.

Accord de la Commission, vu le délai de prévenance.

25925683 PANTIN OFC / STAINS ES du 21/01/2024 (R3/D)

Courriel de l'OFC PANTIN et du FC GAGNY.

Réception d'une attestation de la ville de Gagny indiquant le prêt d'un terrain de repli le dimanche 21 janvier 2024 à 14h00, sur les installations du stade Jean Bouin, sans indication de l'aire de jeu.

La Commission demande au service des sports de la ville de lui indiquer l'aire de jeu concernée, sachant que le stade possède deux aires de jeu, information à communiquer pour sa réunion du mardi 16 janvier 2024.

De plus, la Commission indique au club de PANTIN OFC qu'il devra proposer un terrain de repli neutre situé à 7km de PANTIN pour le match ci-dessous :

25925695 PANTIN OFC / ST OUEN L'AUMONE AS 2 du 11/02/2024

25923343 BAGNEUX COM 1 / ISSY LES MOULINEAUX FC 1 du 14/01/2024 (R3/A)

Demande de COM BAGNEUX pour jouer à 15h00.

Accord de la Commission, horaire officiel de la compétition.

U20 – CHAMPIONNAT

25884769 – ST MAUR VGA / MAISONS ALFORT FC du 14/01/2024 (R3/B)

Demande d'inversion de ST MAUR VGA suite à la fermeture du STADE PAUL MEYER. Accord du club adverse. Accord de la Commission.

La rencontre devient MAISONS ALFORT FC / ST MAUR VGA.

Inversion du match retour qui devient :

25884809 - ST MAUR VGA / MAISONS ALFORT FC le 05/05/2024

U20 – FEUILLE DE MATCH MANQUANTE

La Commission demande au club recevant de transmettre la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité après 2 rappels (art. 44 du RSG de la LPIFF) :

1^{er} RAPPEL :

25884759 – AS PARIS / ENFANTS GOUTTE D'OR du 10/12/2023 (R3/B)

COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF – U18

27673010 BLANC MESNIL SF / FONTENAY SOUS BOIS US du 10/01/2024

Courriel de la Mairie de BLANC MESNIL informant d'un problème technique sur un pylône du stade Paul Eluard à BLANC MESNIL.

Courriel de BLANC MESNIL SF demandant à jouer sur le terrain n°2 du stade Bouin à 20h00, le terrain n°1 étant impraticable.

La Commission ne peut donner son accord, le terrain n°2 ne possède pas d'éclairage classé.

La Commission inverse le match.

27673020 SARCELLES AAS / VILLETANEUSE CS du 17/01/2024

Demande de l'AAS SARCELLES pour avancer le match le mardi 09 janvier 2024 à 20h00.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit de VILLETANEUSE CS, à transmettre dans les délais impartis.

U18 - CHAMPIONNAT

500 217 - BRETIGNY FOOT C.S.

Demande d'informations de BRETIGNY FOOT CS sur la possibilité de report de matchs U16 et U18, en raison de la participation de sa section sportive scolaire labellisée FFF, pour la phase finale des Championnats de France UNSS du 29 janvier au 02 février 2024.

La Commission ne peut répondre favorablement à cette demande.

25908049 SENART MOISSY / US IVRY FOOTBALL du 19/11/2023 reporté au mercredi 10/01/2024 (R2/B)

Reprise de dossier.

Courriel de l'US IVRY FOOTBALL.

Vu le motif invoqué, la Commission reporte ce match au mercredi 24/01/2024 à 20h00.

25907944 US TORCY PVM 2 / NEUILLY SUR MARNE SFC du 14/01/2024 (R2/A)

Demande de l'US TORCY PVM pour jouer à 14h30 sur le terrain synthétique du stade du Fremoy.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit de NEUILLY SUR MARNE SFC, à transmettre au plus tard le vendredi 12 janvier 2024 à 12h00.

25913333 FC 93 BOBIGNY B.G. 2 / MITRY MORY FOOTBALL 1 du 14/01/2024 (R3/C)

Courriel du FC 93 BOBIGNY BG demandant le report en raison de la participation de son équipe première en Coupe Gambardella à cette date.

La Commission reporte le match au 28/01/2024.

25910992 VERSAILLES 78 FC / FLEURY 91 FC du 14/01/2023 (R3/B)

Demande du FC VERSAILLES 78 pour avancer le match au samedi 13 janvier 2024 à 18h00, sur le stade Porchefontaine à VERSAILLES, avec accord de FLEURY 91 FC.

Accord de la Commission.

25913461 SEVRAN FC / SAINT LEU 95 FC du 14/01/2023 (R3/D)

Demande de SEVRAN FC pour jouer à 14h00 avec un changement de terrain, en raison d'un match U16 D1 sur le terrain habituel.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit de SAINT LEU 95 FC, à transmettre au plus tard le vendredi 12 janvier 2024 à 12h00.

Considérant que la modification de terrain entraîne un changement de surface de jeu (passage de synthétique à pelouse),

Considérant qu'il convient d'anticiper d'éventuelles conditions climatiques dégradées dans cette période hivernale pouvant entraîner la fermeture de terrains en herbe,

Par ces motifs,

Donne son accord et précise qu'en cas de fermeture du terrain n°1 du Parc Jean Guimier, le match sera positionné à 13h00 sur le terrain synthétique.

25910051 MONTRouGE FC 92 2 / BAGNEUX COM 1 du 28/01/2024 (R3/A)

Demande du FC MONTRouGE 92 pour avancer le match au samedi 27 janvier 2024 à 17h00, sur le stade Jean Lezer à MONTRouGE.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit de BAGNEUX COM, à transmettre au plus tard le vendredi 26 janvier 2024 à 12h00.

U17 – CHAMPIONNAT**25901594 MONTRouGE FC 92 2 / FC 93 BOBIGNY BG 1 du 21/01/2024 (R1)**

Demande de MONTRouGE FC 92 pour jouer à 13h00.

Accord de la Commission, horaire officiel de la compétition.

25901580 FC 93 BOBIGNY BG 1 / SARCELLES AAS 2 du 14/01/2024 (R1)

Demande du FC 93 BOBIGNY BG pour jouer à 12h30.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit de SARCELLES AAS, à transmettre au plus tard le vendredi 12 janvier 2024 à 12h00.

25904229 NEUILLY O. / DEUIL ENGHIEU FC du 14/01/2024 (R2/D)

Demande de NEUILLY O. pour jouer à 11h00.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit de DEUIL ENGHIEU FC, à transmettre au plus tard le vendredi 12 janvier 2024 à 12h00.

25904228 SAINT BRICE FC / ST LEU 95 FC du 14/01/2024 (R2/D)

Demande de SAINT BRICE FC pour jouer à 14h00.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit ST LEU 95 FC, à transmettre au plus tard le vendredi 12 janvier 2024 à 12h00.

26742059 TROPS FC / US IVRY FOOTBALL du 14/01/2024 (R2/E)

Demande de TROPS FC pour jouer à 13h00.

Accord de la Commission, horaire officiel de la compétition.

25903684 VITRY 94.2 CA / AFP 18 du 14/01/2024 (R2/A)

Demande de VITRY 94.2 CA pour jouer à 11h30, sur le stade Roger Couderc (synthétique) à VITRY SUR SEINE.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit de l'AFP 18, à transmettre au plus tard le vendredi 12 janvier 2024 à 12h00.

U16 - CHAMPIONNAT**25891600 MANTOIS 78 FC 2 / BLANC MESNIL SF 1 du 14/01/2024 (R2/B)**

Demande de MANTOIS 78 FC pour jouer à 12h00.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit de BLANC MESNIL SF, à transmettre au plus tard le vendredi 12 janvier 2024 à 12h00.

25892129 SURESNES JS / SALESIEUVE DE PARIS du 14/01/2024 (R3/D)

Demande de la JS SURESNES pour jouer à 13h00.

Accord de la Commission, horaire officiel de la compétition.

25891729 LES MUREAUX OFC 1 / CLICHY SUR SEINE US 1 du 14/01/2024 (R3/A)

Demande des MUREAUX OFC pour jouer à 17h00.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit CLICHY SUR SEINE US, à transmettre au plus tard le vendredi 12 janvier 2024 à 12h00.

Championnat Régional U15**Régional 2****Poule B****25902830 RACING CLUB 18 1 / ACBB 1 du 13/01/2024**

Demande du RACING CLUB 18 pour décaler le coup d'envoi à 15h00 au stade Poissonnier 2 à PARIS 18.

Accord de la Commission sous réserve de l'accord de l'ACBB à transmettre au plus tard le vendredi 12/01/2024 – 12h00.

Poule G**25909947 MONTROUGE FC 92 2 / ACBB 2 du 03/02/2024**

Demande de MONTROUGE FC 92 pour avancer le coup d'envoi à 15h30 (au lieu de 17h30),

Vu le délai de prévenance suffisamment important par rapport à la date du match, la Commission donne son accord et fixe le coup d'envoi de ce match à 15h30.

Poule H**25915371 EPINAY AC 1 / TREMBLAY FC 1 du 13/01/2024**

Demande d'EPINAY AC pour décaler le match à 16h00.

Accord de la Commission sous réserve de l'accord de TREMBLAY FC à transmettre au plus tard le vendredi 12/01/2024 – 12h00.

Poule J**25913869 CLAYES SOUS BOIS USM 1 / PARIS ST GERMAIN FC 1 du 13/01/2024**

Rappel :

Demande de CLAYES SOUS BOIS USM pour décaler le coup d'envoi à 17h30.

Accord de la Commission sous réserve de l'accord du PARIS ST GERMAIN FC à transmettre au plus tard le vendredi 12/01/2024 – 12h00.

COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF – CDM

Tirage au sort des rencontres des 1/4 et 1/2 finales effectué le mardi 09 janvier 2024 et retransmis en visio conférence, en présence de MM. Jamel Sandjak, Président de la L.P.I.F.F., Ahmed Bouajaj, Secrétaire Général de la L.P.I.F.F., Philippe COLLOT, Président du District de la Seine et Marne, Philippe SURMON, Président du District Parisien, Jean-Pierre Meurillon, Président du District des Yvelines, Claude DEVILLE CAVELLIN, Président du District de l'Essonne, François Charasse, Président du District des Hauts de Seine et Denis Turck, Président du Val de Marne.

Les rencontres des 1/4 de finale se dérouleront le dimanche 28 JANVIER 2024, sur le terrain du club premier nommé.

Match n°1 – CLAYES SOUS BOIS USM / BEYNES FC

Match n°2 – SERVON FC / SUPREMES BELIERS

Match n°3 – FR. PORTUGAIS VELIZY / LUSO ST CYR

Match n°4 – LIEUSAIN FOOT / DRANCY FC

Les rencontres des 1/2 finales se dérouleront le dimanche 25 FEVRIER 2024, sur le terrain du club premier nommé.

Match n°1 - Vainqueur match n°1 / Vainqueur match n°2

Match n°2 - Vainqueur match n°4 / Vainqueur match n°3

Pour ces rencontres il sera désigné **UN (1) ARBITRE**, à la charge du club recevant.

COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF – ANCIENS

Tirage au sort des rencontres des 1/4 et 1/2 finales effectué le mardi 09 janvier 2024 et retransmis en visio conférence, en présence de MM. Jamel Sandjak, Président de la L.P.I.F.F., Ahmed Bouajaj, Secrétaire Général de la L.P.I.F.F., Philippe COLLOT, Président du District de la Seine et Marne, Philippe SURMON, Président du District Parisien, Jean-Pierre Meurillon, Président du District des Yvelines, Claude DEVILLE CAVELLIN, Président du District de l'Essonne, François Charasse, Président du District des Hauts de Seine et Denis Turck, Président du Val de Marne.

Les rencontres des 1/4 de finale se dérouleront le dimanche 28 JANVIER 2024, sur le terrain du club premier nommé, sous réserve de match de championnat en retard à cette date.

Match n°1 – PARIS ST GERMAIN FC / SUD ESSONNE ETRECHY

Match n°2 – EVRY FC / ENT. MERY MERIEL BESSANCOURT

Match n°3 – PARIS 13 ATLETICO / GONESSE RC

Match n°4 – MORANGIS CHILLY FC / CHAMBOURCY ASM

Les rencontres des 1/2 finales se dérouleront le dimanche 25 FEVRIER 2024, sur le terrain du club premier nommé.

Match n°1 - Vainqueur match n°2 / Vainqueur match n°1

Match n°2 - Vainqueur match n°3 / Vainqueur match n°4

Pour ces rencontres il sera désigné **UN (1) ARBITRE**, à la charge du club recevant.

ANCIENS - CHAMPIONNAT

25882047 CHAMBOURCY ASM / HOUILLES SO du 04/02/2024 (R3/A)

Demande de report de match de l'ASM CHAMBOURCY, en raison d'une manifestation sur les installations à cette date.

La Commission demande au club de lui communiquer un document officiel de la ville indiquant l'indisponibilité des installations.

A réception, la Commission statuera.

25882288 VILLEJUIF US / SUD ESSONNE ETRECHY du 14/01/2023 (R3/B)

Demande de VILLEJUIF US pour jouer à 9h00.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit de SUD ESSONNE ETRECHY, à transmettre au plus tard le vendredi 12 janvier 2024 à 12h00.